



APPEL CANDIDATURE ARBITRE DE POLO VELO

Un examen d'arbitre de Polo Vélo sera organisé le samedi 4 décembre 2010 à 9h au siège de la FFC.

Votre candidature est à adresser avant **le 17 novembre 2010** à l'attention de M. Patrice ROY, Secrétaire Général de la Fédération Française de Cyclisme, 5 Rue de Rome, 93561 ROSNY SOUS BOIS CEDEX.

Un stage arbitral de Polo Vélo sera organisé le dimanche 24 octobre 2010 à 10h au stade de la Motte à Bobigny 93000, s'inscrire avant **le 20 octobre 2010** à la même adresse que ci-dessus.

Cet examen et ce stage concernent les licenciés du Polo Vélo, mais aussi tous les arbitres de la FFC désirant devenir arbitre National de Polo Vélo.